

- **Bois non peints :**
Européens feuillus - Européens résineux -
Tropicaux mi-durs - Contre-plaqué - Aggloméré -
Isorel dur
- **Bois Peints :**
Peintures hydrodiluables - Glycérophtaliques -
Acryliques - Anciennes lasures



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture pour la protection et la décoration des boiserie. Composée de résine glycérophtalique en phase solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Boiserie peintes et non peintes

Propriétés :

- **Mono produit : impression et finition**
- **Microporeuse**
- **Excellente adhérence sur bois bruts**
- **Haut extrait sec : opacité et garnissants élevés**
- **Souplesse du film**
- **Protection du support renforcée**

Caractéristiques :



= 14 à 16 m²/L



= 7 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

*Rendement variable en fonction de la porosité et du relief du support
Séchage variable selon la température et l'hygrométrie ambiante*

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc pur
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Semi-brillant
- **Matériel :** Brosse - Rouleau laqueur - Airless : buse 5/12 ou 5/14, pression 150 à 180 bars, filtres 100 mailles.
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** **Système à teinter COLORIMIX®** - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU 59-1).
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTP) :** 1.26 +/- 0.05 (Densité variable selon les bases).
- **Extrait sec (pondéral) (BTP) :** 76.5 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 60° :** 85 (à 24h)
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : **300 g/l (2010)**.
Ce produit contient max **300 g/l de COV**. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Nettoyer** la surface du bois afin de retirer saleté et graisse.
 - **Décaper ou gratter** pour éliminer les anciens revêtements non adhérents
 - **Poncer**, toujours dans le sens de la fibre du bois, pour rendre la surface lisse, régulière, adhérente et casser le brillant.
 - **Dépoussiérer**
-
- **Ne pas appliquer sur des bois tropicaux anti-siccatifs (qui empêche la peinture de sécher).**
 - **Sur bois spécifiques (tanique, exotique, résineux) :** nous consulter au préalable.

Application :

Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.

- Cas général :
Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les couches.
Sur bois tendres (absorbants), nous vous encourageons à appliquer une 3e couche non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015